Appel d'offres du Pôle Fibres-Energivie sur la création d'une plateforme de méthodologie et d'information

Cette consultation se fait dans le cadre des actions que le pôle envisage pour le projet de la plateforme BIM Energie.

1 *Présentation du Pôle Fibres-Energivie.*

Le Pôle de compétitivité Fibres-Energivie est le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et aux bâtiments durables.
Son objectif est d'accélérer la mise au point et la commercialisation de produits et services innovants en facilitant et en accompagnant des projets collaboratifs de recherche et développement mais aussi en appuyant les entreprises à tous les stades de l'innovation depuis l'idée jusqu'à la mise en marché des nouveaux produits.

Réseau BtoB, il regroupe près de 200 organismes adhérents, issus des mondes de l'industrie, de la recherche et de la formation. Il rassemble les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment : industrie des matériaux, de la chimie, conception des bâtiments, industrie des systèmes constructifs, industrie des équipements énergétiques, métiers de la construction, maintenance des bâtiments, promotion immobilière.

La réunion de tous ces acteurs, couvrant de la ressource au marché, permet de faire jouer à plein l'effet de synergie au service de la performance des filières. Ainsi, le bâtiment durable est clairement identifié comme une locomotive pour le développement d'autres marchés.

Du fait de sa taille et de l'étendue de ses domaines de compétences, le Pôle Fibres-Energivie est un acteur de premier plan sur le marché du bâtiment durable aussi bien en France, qu'à l'international.

2 Contexte

Dans sa feuille de route, le Pôle Fibres-Energivie a inscrit le développement de l'utilisation de l'outil BIM par les acteurs de la filière bâtiment.

Le pôle a donc pour ambition de développer et généraliser l'usage de la maquette numérique en mettant en place une plate-forme BIM qui a pour vocation d'accompagner la mutation numérique de tous les acteurs de la construction : architectes, bureaux d'études, entreprises, fournisseurs, exploitants, sociétés de services immobiliers, gestionnaires de patrimoines, …

L'objectif est de développer et généraliser l'usage de la maquette numérique pour l'ensemble des aspects liés au bâtiment durable de la conception jusqu'à l'exploitation et le pilotage du bâtiment sur les deux marchés clés (rénovation et construction).

Le projet consiste à faire un site internet dédié au BIM.

3 Contenu de la mission

Objet du marché

Il s'agit de réaliser, pour le compte du pôle Fibres-Energivie, une prestation portant sur la réalisation d'un site internet sur le BIM.

Il s'agit dans un premier temps de reprendre l'architecture et design du site http://www.fibres-energivie.eu/.

Les chapitres inutiles seront supprimés, le logo changé et les bannières majeures de l'accueil créées pour le contexte BIM.

Personne contractante

Pôle Fibres-Energivie représenté par Jean-Luc Sadorge, Directeur Général

Structuration de la mission

La mission démarrera le 20 juin 2016

Mode de passation et forme du marché

Le marché sera passé sous la forme suivante :

- 30 % à la commande
- 60 % à la livraison
- 10 % à la levée des réserves

Pilotage de la mission

La mission se déroulera sous l'autorité du Directeur du pôle Fibres-Energivie et du chef de projet BIM.

4 Détail de la mission

Ce site internet BIM doit :

- Apporter de l'information sur les actions menées par le pôle autour du projet BIM
- Diffuser du savoir au plus grand nombre notamment des retours d'expérience sur les expérimentations en cours

- Permettre l'échange d'idées
- Faire connaitre les ateliers, les offres de service et les formations proposées par le pôle

Il participe à la visibilité et la notoriété du pôle sur le sujet du BIM et doit mettre en avant la vente de nos services sur ce thème.

Les informations présentes sur le site devront pouvoir être récupérées si le projet BIM évolue vers un projet plus global qui consiste à intégrer des ressources logicielles en mode SaaS et proposer de l'hébergement de projets et de données.

Plateforme globale du projet BIM Energie

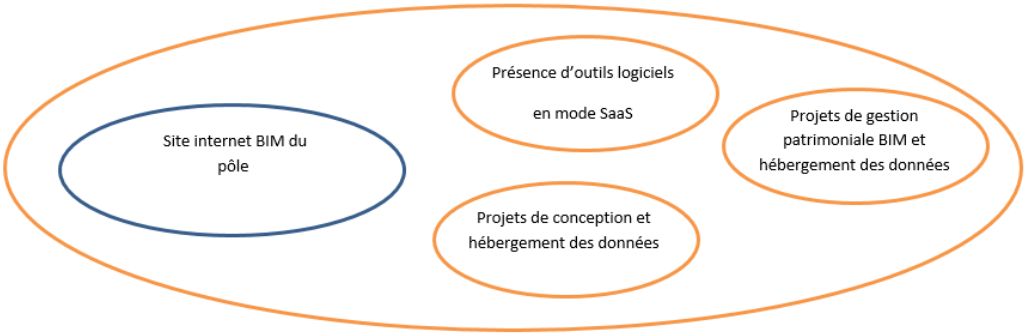

<u>Le public concerné : les acteurs de la construction</u>

Architectes, bureaux d'études, entreprises, fournisseurs, exploitants, sociétés de services immobiliers, gestionnaires de patrimoines, …

<u>Section BIM : des informations et de la méthodologie accessible à tous</u>

Les bonnes pratiques du BIM

Un calendrier sur les conférences et les ateliers proposés par le pôle et ses partenaires

Une base documentaire structurée sur les actions du projet BIM

BIM Data – Collectivités et bailleurs sociaux

BIM IN Action – Equipes de maitrise d'œuvre

BIM Lab – Groupe de travail Foncia

BIM Indus – Entreprises

Les offres de service

Les formations proposées

Architecture

En tête : Logos, moteur de recherche, lien vers le site du pôle, lien vers le site du club BIM du pôle, formulaire de contact

Menus généraux :

Les chapitres sont

- Comprendre le BIM
- Projets BIM du pôle
- La formation et les offres de services
- Actualités

Pied de page : Coordonnées, mentions légales

Possibilité pour le pôle de rajouter ou de supprimer des chapitres

Possibilité pour le pôle de créer des pages pour chaque chapitre

Eléments techniques

Les pages de contenus textes

Un certain nombre de pages de contenus de présentation sera géré via un gabarit graphique défini qui rendra cela administrable par le pôle. Ce gabarit permettra la création de nouvelles pages sur cette base graphique. Suite à une formation, le pôle aura donc la possibilité de créer de nouvelle page dans l'arborescence et administrer ses contenus, de les faire évoluer, etc.

La rubrique « actualités »

Ce menu permettra d'accéder à une page de présentation de l'ensemble des actualités et d'autres informations mises en ligne par le pôle. Cette rubrique présentera :

● L'ensemble des actualités qui ont été postées sur notre site dans l'ordre chronologique inversé,

● Seront affichés les débuts d'articles ou articles complets (titre, date, début de texte et une image),

● Chaque actualité pourra être partagée sur les réseaux sociaux par le visiteur,

● Un classement par catégorie sera possible

L'article d'actualité

L'article détaillé devra pouvoir contenir :

● Titre

● Date

● Sous-titre

● Images, vidéos

● Texte

● Documents à télécharger

La rubrique « contact »

Cette page regroupera l'ensemble des informations nécessaires pour contacter le pôle. Les contacts seront envoyés par mail à l'équipe cliente et seront archivés dans une base de données du CMS.

● Coordonnées

● Plan d'accès via GoogleMaps

Formulaire Contact

Il s'agit d'un formulaire de contact général. Il comprendra les champs suivants :

- Prénom et Nom
- Entreprise et fonction
- Email
- Téléphone
- Captcha invisible
- Message

Moteur de recherche

Il sera full site et indexera l'ensemble des contenus articles et pages du site internet en affichant en priorité les résultats de pages ou l'occurrence apparaît le plus.

Listing des gabarits de pages

Aucun gabarit ne sera modifié. Une adaptation possible du formulaire de contact sera nécessaire.

Gestion des langues et contenus du site

Le site internet sera en langue Française. Celui-ci pourra évoluer vers d'autres langues si souhaité par la suite.

Suivi statistiques

Mettre en place un système permettant de suivre la fréquentation du site avec un tableau de bord.

Le tableau de bord de visualisation sera accessible en ligne et permettra de générer des rapports mensuels qui peuvent être envoyés automatiquement par email.

- Nombre de visiteurs, visiteurs uniques, nombre de visites par visiteur
- Page de provenance
- Nombre de pages visitées et nombre de pages par visite
- Connaître les pages les plus visitées, les moins visitées, nombre de visites par page
- Les pages d'entrée et les pages de sortie

● Le trafic amené par les moteurs de recherche

● Les mots clés utilisés pour rentrer sur le site

● L'origine géographique des visiteurs, système d'exploitation et navigateurs utilisés

Propriété des créations de l'agence

Création graphique

L'ensemble des créations graphiques de l'agence seront la propriété du pôle une fois la prestation payée.

Cession des sources de développements

L'ensemble des sources de développement est cédé (remis en fin de projet au pôle ou à tout moment sur demande)

Lisibilité du site internet

Responsive web design

La solution proposée sera en Responsive Web design (consultation de notre site à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

Production de maquettes adaptées à minima à 3 steps : mobile, tablette, et desktop.

Compatibilité avec les principaux systèmes d'exploitation et navigateur.

Définition d'une stratégie de référencement

A prévoir avec le pôle avec définition de mots clés.

Hébergement

Le prestataire devra proposer :

● L'hébergement technique de notre site internet sur serveur mutualisé

● La prise en charge des procédures de sauvegarde et backup

● La prise en charge de l'interface hébergeur / client

● La prise en charge d'intervention en cas d'indisponibilité ou problème technique

● Le conseil et l'adaptation de l'hébergement en cas de pic de trafic

Formation

Formation à la gestion de contenu, et au suivi de fréquentation du site.

A minima pour 2 personnes.

Mois d'accompagnement suivant la formation

Suite à notre formation et afin d'assurer une mise en ligne du site internet dans les meilleures conditions, le prestataire assurera un mois d'accompagnement gratuit dans le cadre de son service après-vente.

Maintenance

Le prestataire proposera un forfait mensuel qui garantit un fonctionnement du site web optimisé :

● Mise à jour de sécurité du CMS et des modules

● Prise en charge des interventions en cas d'indisponibilité du site

Le prestataire proposera une offre d'assistance basé sur un planning 5/7 (9H00 à 18H00)

Garanties

Les développements seront garantis 1 mois à partir de la date de mise en ligne du site (ou de la livraison).

Cession des sources

● L'ensemble des sources de développement est cédé (remis en fin de projet au pôle sur demande)

● Garantie / maintenance corrective assurée par le prestataire : Le prestataire fera une proposition.

Intégration des contenus textes

● Le pôle se charge d'intégrer les contenus suite à la formation

● Le prestataire assiste téléphoniquement le pôle pendant la période d'intégration des contenus.

5 Modalités et procédures de la consultation

Le Pôle de compétitivité FIBRES-ENERGIVIE, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture des Vosges le 20 juillet 2005, publiée au Journal Officiel du 13 Août 2005, enregistrée sous le numéro W881001204, dont le siège social est fixé Campus Fibres - 27 rue Philippe Seguin – 88 000 EPINAL,

Le Pôle exerce une mission d'intérêt général et son budget de fonctionnement est en majorité alimenté par des fonds publics (Europe, Etat, Collectivités locales). A ce titre le Pôle est tenu d'appliquer le Code des Marché Publics sans y être formellement soumis. La présente consultation reprend de principe de la procédure adaptée, telle que définie par l'article 28 Modifié par Décret n°2011-1853 du 9 décembre 2011 - art. 3 du CMP.

Article 28 Modifié par Décret n°2011-1853 du 9 décembre 2011 - art. 3

I. - Lorsque leur valeur estimée est inférieure aux seuils de procédure formalisée définis à l'article 26, les marchés de fournitures, de services ou de travaux peuvent être passés selon une procédure adaptée, dont les modalités sont librement fixées par le pouvoir adjudicateur en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat.

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. […]

Le pouvoir adjudicateur est le Président de l'association Fibres-Energivie, représenté par délégation par le Directeur Général du Pôle Fibres-Energivie, Monsieur Jean-Luc Sadorge.

Le candidat devra fournir une proposition commerciale répondant à l'ensemble des exigences du présent cahier des charges et respectant le plan suivant :

I. Motivation à répondre à la mission
II. Compétences, capacités et références en corrélation avec la problématique et les objectifs de la mission. Le dossier devra comporter des références récentes et des contacts clients.
III. Cadre d'intervention et livrables complétés
IV. Rapport méthodologique explicitant la mission.
V. Prix, modalités de règlement pour la mission (NB : conforme au CCAG Services)
VI. Annexes, dont l'attestation fiscale de justification de la régularité de la situation fiscale du candidat (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés) et l'attestation de versement des cotisations à l'Urssaf.

6 Mode de transmission :

Les éléments devront être remis par courrier électronique à l'adresse suivante : philippe.jacglin@fibres-energivie.eu et dans les délais suivants :

Ouverture de la consultation : 13 mai 2016

Date limite de remise des offres : 31 mai 2016 à 12h00 (heure légale France métropolitaine).

Examen des offres et négociation : 1 au 7 juin 2016

Date limite transmission de l'offre finale suite à négociation:10 juin 2016

Attribution du marché : 15 juin 2016

Début de mission souhaitée : 20 juin 2016

Modalités de la publicité : contact direct avec des candidats potentiels et mise en ligne du présent document dans la rubrique « Actualités » du site web www.fibres-energivie.eu pendant la durée de la consultation.

Le critère de sélection des offres portera sur les points suivants :

- Offre complète et conforme au cahier des charges.

Les critères de classement des offres porteront sur les points suivants :

- La pertinence des propositions formulées
- L'expérience du prestataire dans le domaine recherché
- Le prix